

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN **CONNAISSANCES JURIDIQUES POUR TRADUCTEUR·TRICE·S ET INTERPRÈTE·S JURÉ·E·S**

Se former tout au long de la vie
Le savoir progresse, vous aussi...



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances juridiques nécessaires en vue de l'inscription au registre du SPF des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s

Vous êtes déjà traducteur·trice·s ou interprète juré·e inscrit·e provisoirement au registre national du SPF Justice ?

Vous êtes diplômé·e en traduction ou interprétation et vous souhaitez vous inscrire à ce registre ?

L'Université de Liège organise à votre intention un certificat en connaissances juridiques. La formation est conforme à l'arrêté royal du 30 mars 2018. Elle sera dispensée conjointement par des professeur·e·s de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de la filière Traduction/Interprétation (Faculté de Philosophie et Lettres) et par des experts du terrain.

Au terme de la formation, le/la participant·e sera capable de :

- ▶ faire face à la plupart des situations de travail en contexte juridique ;
- ▶ mettre son savoir-faire professionnel général au service des instances judiciaires, administratives et apparentées ;
- ▶ être conscient·e des impératifs d'impartialité, de fidélité et de concision liés à son travail ;
- ▶ fournir aux services requérants une prestation conforme, efficace et immédiatement utile.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation comporte 48 heures de cours (10 crédits ECTS) réparties en 3 modules :

- ▶ Module de droit (24h) ;
- ▶ Module de traduction et interprétation (20h) ;
- ▶ Module de déontologie (4h).

Le programme complet de la formation est disponible sur :
www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs

ÉVALUATION

Les savoirs et compétences de chacun des trois modules seront évalués dans le cadre d'un examen écrit qui aura lieu lors de la dernière séance de formation.

Conformément à l'arrêté royal du 30 mars 2018, les participants doivent suivre au minimum 80 % des heures de cours.

L'organisateur de la formation peut accorder une dispense de participation aux cours du Module 1 à toute personne attestant ses connaissances juridiques. Néanmoins, l'examen écrit restera obligatoire.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Le certificat en connaissances juridiques pour traducteur·trice·s ou interprètes juré·e·s s'adresse en premier lieu à tou·te·s les professionnel·le·s déjà inscrit·e·s provisoirement au registre national du SPF Justice et en second lieu aux titulaires d'un diplôme de master en Traduction ou Interprétation qui souhaitent s'inscrire à ce registre.

CONDITIONS D'ACCÈS

► CONDITIONS D'ADMISSION

1. Fournir la preuve d'inscription provisoire au registre des traducteur·trice·s ou interprètes.
OU
2. Être titulaire d'un master en Traduction ou Interprétation.

► COÛT DE LA FORMATION

Les frais d'inscription s'élèvent à 580€.

Nombre d'inscriptions minimum requis : 25 personnes.

INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

► ORGANISATION DE LA FORMATION

- › Deux sessions par an sont prévues à partir de l'année académique 2019-2020*.
- › La formation s'étendra sur huit semaines, à horaire décalé.

► INSCRIPTION

Inscription souhaitée pour le 31 août via traduction.juree@uliege.be sur la base d'un CV + preuve de l'inscription provisoire au registre des traducteur·trice·s ou interprètes du SPF ou copie d'un diplôme de master en Traduction ou Interprétation.

Le droit d'inscription est à verser sur le compte BE30 3400 9048 8611
au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

* Sous réserve d'acceptation du dossier par l'ARES et le SPF Justice

CONTACT

Pour toute information complémentaire
sur le contenu et l'organisation de la formation :

Coordinateur du certificat
Professeur Julien PERREZ
Julien.Perrez@uliege.be

Département de Langues modernes
Faculté de Philosophie et Lettres

Place Delcour, 17
4000 Liège

+32 (0)4 366 58 37

 **LIÈGE université**
Philosophie & Lettres

En collaboration avec la Faculté de Droit,
de Science politique et de Criminologie